

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'Agglomération de Fribourg a attribué des subventions pluriannuelles à dix-sept associations culturelles pour la période 2022-2024 et a décerné le Prix culturel à l'émergence à la Cie Marjolaine Minot.

Dix-sept associations culturelles fribourgeoises seront bénéficiaires de subventions trisannuelles pour la période 2022-2024, soit quatre de plus que lors de la période précédente. Le Comité d'agglomération allouera dès 2022 une enveloppe budgétaire de CHF 1'930'000.- à ces bénéficiaires, accueillant dans ce cercle les associations BédéMania, Les Georges, Kultur im Podium et Theater in Freiburg. Le Comité a également remis le second Prix culturel à l'émergence à la Compagnie Marjolaine Minot pour sa création « La Poésie de l'échec » avec une récompense de CHF 5'000.-.

Pour la période 2022-2024, le Comité d'agglomération a prononcé, par Arrêtés du 25 novembre 2021, l'octroi de subventions pluriannuelles aux treize associations culturelles bénéficiaires de la période 2019-2021, tout en intégrant quatre nouvelles associations culturelles de dimension régionale. Ces fleurons de la scène culturelle fribourgeoise se partageront, dès 2022, une enveloppe budgétaire annuelle de CHF 1'930'000.-, sous réserve de l'approbation du budget de la Promotion culturelle 2022 par le Conseil d'agglomération.

La procédure d'évaluation menée conjointement avec les membres de la Commission culturelle de l'Agglomération a confirmé que ces **dix-sept institutions emblématiques de la culture fribourgeoise** répondent pleinement aux critères de son règlement. Les bénéficiaires de subventions trisannuelles contribuent au rayonnement de l'offre culturelle régionale au-delà du périmètre de l'Agglomération. Ces structures professionnelles favorisent la relève tout en offrant au public régional une programmation bilingue de grande qualité qui couvre des domaines artistiques diversifiés : saisons de concerts classiques ou contemporains, musiques actuelles ou sacrées, représentations théâtrales, opéras, festivals littéraires ou d'arts vivants, cinéma, folklore international, ou encore expositions d'art contemporain.

<b>Agglomération de Fribourg - Subventions pluriannuelles 2022-2024</b> Associations bénéficiaires	Montants 2022
Tonverein Bad Bonn	<b>125'000</b>
Belluard Bollwerk International	<b>180'000</b>
Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne	<b>30'000</b>
Festival International de Films de Fribourg	<b>180'000</b>
Festival International de Musiques Sacrées	<b>110'000</b>
Fri-Art Kunsthalle Fribourg	<b>140'000</b>
Fri-Son	<b>206'500</b>
La Spirale	<b>125'000</b>
Espace culturel - Le Nouveau Monde	<b>140'000</b>
Fondation Nouvel Opéra Fribourg / Neue Oper Freiburg	<b>130'000</b>
Rencontres de Folklore Internationales de Fribourg	<b>116'000</b>
Société des Concerts Fribourg	<b>90'000</b>
Fondation Centre dramatique fribourgeois Théâtre des Osses	<b>140'000</b>
BD Mania – <i>Nouveau</i>	<b>22'500</b>
Les Georges – <i>Nouveau</i>	<b>110'000</b>
Kultur Im Podium – <i>Nouveau</i>	<b>35'000</b>
Theater In Freiburg – <i>Nouveau</i>	<b>50'000</b>
<b>Total des subventions pluriannuelles</b>	<b>1'930'000</b>

Pour la deuxième année, l'Agglomération de Fribourg remet **le Prix culturel à l'émergence**. Cette récompense de CHF 5'000.- est décernée à un projet ou une structure culturelle professionnelle émergente, en sus du soutien alloué par l'Agglomération sous la forme de subvention. Ce prix a été créé afin d'encourager le développement des structures ou des projets culturels professionnels les plus innovants, voire même inédits dans le paysage culturel fribourgeois. Ce soutien financier exceptionnel récompense une association culturelle n'ayant pas réalisé plus de cinq saisons ou événements et développant, en principe, ses activités depuis moins de sept ans dans le périmètre de l'agglomération. Le Prix culturel à l'émergence ne faisant pas l'objet d'un appel à projets, son attribution se veut une heureuse surprise pour l'association lauréate.

**La Cie Marjolaine Minot est la lauréate du Prix culturel à l'émergence** pour sa création « La Poésie de l'échec ». Le Comité tient à saluer ce spectacle théâtral inédit et interdisciplinaire, mêlant dans une scénographie surréaliste le comique du cinéma burlesque et la musique live d'un artiste beat boxeur. Cette pièce qui aborde le thème de l'échec pour en faire son apologie est jouée avec brio et humour par de jeunes talents, issus de l'Académie de Théâtre Dimitri. Le Comité souhaite récompenser cette performance unique imaginée par Marjolaine Minot et Günther Baldauf avec un collectif d'artistes émergents.

Alors que le domaine culturel peine à se relever de la période pandémique, l'Agglomération de Fribourg confirme son soutien, dans la mesure de ses moyens, aux activités déployées par les acteurs culturels professionnels sis sur son territoire. En 2021, une enveloppe globale de CHF 2'205'500 dédiée à la promotion culturelle est allouée sous la forme de subventions annuelles, extraordinaires et pluriannuelles afin d'accompagner les associations dans leurs projets artistiques, leurs efforts pour renforcer et professionnaliser davantage leurs structures. Par son engagement, l'Agglomération promeut une offre culturelle diversifiée et de qualité, accessible à la population régionale, tout en veillant à favoriser le bilinguisme. En outre, l'Agglomération collabore avec les autres organes de subventionnement public fribourgeois afin d'offrir un soutien coordonné aux activités déployées par les associations culturelles professionnelles.

*En raison de la situation sanitaire, la soirée de la culture, orchestrée par le duo de jeunes artistes « Mario & Méla », qui devait avoir lieu le 15 décembre 2021 dans le cadre de la salle Mummenschanz du Théâtre Nuithonie a été annulée.*

#### **Liste des annexes**

- 1- *Décisions d'octrois de subventions pluriannuelles pour la période 2022-2024 et montants 2021.*
- 2- *Extrait du Rapport d'activité 2020, octrois de subventions annuelles et extraordinaires.*

#### **Personnes de contact :**

Monsieur René Schneuwly, Président du Comité - Tél. : 026 322 11 56

Monsieur Félicien Frossard, Secrétaire général - Tél. : 026 347 21 00